



HABITAT ACCOMPAGNÉ PARTAGÉ ET INSÉRÉ (H.A.P.I.)

FAMILLE GOUVERNANTE PERSONNES AGÉES

HABITAT :

Permettre l'accès à un logement sécurisant, adapté, confortable et accessible financièrement.

ACCOMPAGNÉ :

Accompagnement sur-mesure pris en charge financièrement par le Département (animation, mise en lien si nécessaire avec des soignants).

PARTAGÉ :

Liens et solidarité entre habitants.

INSÉRÉ :

Intégration à la vie de leur commune, accès aux droits, état de santé et autonomie préservés.

LE PUBLIC VISÉ :

Toute personne âgée de plus de 65 ans ne souhaitant plus vivre seule, ni en institution (priorité aux personnes âgées isolées en situation de précarité financière).

LE CONCEPT :

3 appartements pour 2 personnes. Ils sont situés à proximité des commerces et de tous services. Les chambres sont privatives. Des moments de convivialité librement choisis seront partagés dans un espace collectif avec l'appui de l'animateur.

LES INTERVENANTS :

- **La coordinatrice** assure la gestion administrative et financière. Elle est attentive au bien-être des habitants en informant et en faisant coordonner les acteurs locaux (médecins, personnel paramédical, associations, aides à domicile...).
- **L'animateur** organise les activités proposées et choisies par les habitants.

LES ATOUTS DU PROJET :

- **La vie sociale et partagée** : avec l'intervention d'un animateur.
- **L'autonomie et l'indépendance** : intimité et choix de vie respectés, mise en relation avec aides à domicile et personnel médical et paramédical si besoin.
- **L'économie** : petit loyer (entre 240€ et 300€ par personne et APL possible), charges locatives divisées par 2.
- **La santé** : accès facilité aux soins.



Pour toute information complémentaire, merci de contacter Nelly ALIBOU au 06.17.14.62.10 ou par mail à famillegouvernante1@udaf83.fr

www.udaf83.fr

